



**5 MAI**  
JOSSELIN  
**6 MAI**  
PLUMELEC

— 2023 —

# GRAND PRIX DU

**MORBIHAN**

## GUIDE DE ROUTE / ROADBOOK



# SOMMAIRE

<b>Organisation</b>	<b>3</b>
<b>Les équipes engagées</b>	<b>4</b>
<b>La Classique Morbihan</b>	<b>5</b>
<b>Lieux pratiques</b>	<b>6</b>
<b>Plan départ / arrivée</b>	<b>7</b>
<b>Parcours / circuit final</b>	<b>8</b>
<b>Itinéraire horaire</b>	<b>9</b>
<b>Règlement de l'épreuve</b>	<b>11</b>
<b>Grand Prix du Morbihan Féminin</b>	<b>13</b>
<b>Lieux pratiques</b>	<b>14</b>
<b>Plan départ / arrivée</b>	<b>15</b>
<b>Parcours</b>	<b>16</b>
<b>Itinéraire horaire</b>	<b>17</b>
<b>Règlement de l'épreuve</b>	<b>18</b>
<b>Nos partenaires</b>	<b>20</b>

# ORGANISATION

## COMPOSITION GP MO

### Président

GUEGUEN Yannick  
07 76 32 52 23  
ygueguen@centreculinaire.com

### Président d'Honneur

GUYOT Léon

### 1er Vice-Président

SEVENO Guy  
07 51 67 75 72  
guy.seveno@gmail.com

### 2eme Vice-Présidente en charge du secrétariat

VINCE Camille  
06 73 15 30 56  
camille.vince1@gmail.com

### 3eme Vice-Président

LAVILLONNIERE Benjamin  
06 66 60 03 06  
b.lavillonniere@yahoo.fr

### Trésorière

LE CAM Stéphanie  
06 60 81 31 98  
stephanie.lecam56@gmail.com

### Membres

BOUEDO Pierre  
BURGUIN Sylvie  
CESCATTI Philippe  
DUVAL Romain  
GLOAGUEN Vincent  
HIVERT Alain  
LE CAPITAINE Julien  
LE GOUELLEC Adeline  
LE LABOURIER Brigitte  
LE LABOURIER Pierrick  
MASSE Anne  
ROBIC Yann

## ORGANIGRAMME

### DIRECTION

**PRÉSIDENT**  
GUEGUEN YANNICK  
**DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE**  
LAVILLONNIERE BENJAMIN

**RESPONSABLE SÉCURITÉ**  
GUEGUEN YANNICK

**FINANCES**  
LE CAM Stéphanie

**PARTENARIAT**  
CESCATTI PHILIPPE  
LE GOUELLEC ADELINE

**RELATIONS PUBLIQUES**  
CESCATTI PHILIPPE  
**COMMUNICATION & MARKETING**  
VINCE CAMILLE

### COMPETITION

#### Responsable sportif

ROBIC Yann

#### Permanence/Secrétariat

ROBIC Yann  
LE GOUELLEC Adeline

#### Relations Equipes

SEVENO Guy

#### Responsable pilotes

GLOAGUEN Vincent  
LAPPARTIENT Joseph

#### Responsable du parc auto et des parcours

GLOAGUEN Vincent

#### Réalisation graphique et livre de route

VINCE Camille  
ROBIC Yann  
DUVAL Romain

#### Régulateur

LE DASTUMER Christophe

#### Protocole

GUEGUEN Yannick  
LE GOUELLEC Adeline

#### Responsable du local anti-dopage

MASSE Anne

#### Chronométrage officiel

MATSPORT TIMING

#### Bus commissaires et podium

OF-X et BSC

#### Speaker Radio-Tour

LAPPARTIENT Joseph

### Ardoisier

ROBIC Sébastien

### Animation

MANGEAS Daniel

MICHELIN Antoine

### Radio et Dépannage neutre

HERMINE SERVICE COURSE

### Fléchage / Défléchage

BOUEDO Pierre

LE GOFF Jean-Pierre

LE FLOC'H Jean

L'HARIDON Jean-Yves

### MEDICAL

#### Médecin

Dr PHILIPPON

### HEBERGEMENT

#### Responsable hébergement

SEVENO Guy

### RESTAURATION / BUVETTE

#### Responsable restauration

Christian OLIVEUX

#### Responsable buvette

Régis LE CAM

### ANIMATION VILLAGE

#### Responsable Animation village

LE LABOURIER Brigitte

### MEDIAS

#### Responsable du pôle médias

VINCE Camille

### COLLEGE DES COMMISSAIRES

#### Président du jury

Jurgen DERYCKERE (BEL)

#### Commissaire 1

BERTHELOT Gabriel

#### Commissaire 2

ROUZIERE Mickael

#### Juge à l'arrivée

LEFEBVRE Yanick

#### Commissaire moto 1

GODIN Claude

#### Commissaire moto 2

BOSQUET Régis



# LES EQUIPES ENGAGEES



UCI WORLD TEAM  
**FDJ SUEZ**  
FRA  
(6 MAI UNIQUEMENT)



UCI WORLD TEAM  
**HUMAN POWERED HEALTH**  
USA



UCI WORLD TEAM  
**UNO-X**  
NOR



CONTINENTALE UCI  
**AG INSURANCE**  
SOUDAL QUICK-STEP  
BEL



CONTINENTALE UCI  
**ARKEA PRO CYCLING**  
FRA



CONTINENTALE UCI  
**AWOL O'SHEA**  
GRB



CONTINENTALE UCI  
**BTC CITY  
LJUBLJANA SCOTT**  
SLO



CONTINENTALE UCI  
**CANYON // SRAM  
GENERATION**  
GER



CONTINENTALE UCI  
**CERATIZIT WNT**  
GER



CONTINENTALE UCI  
**COFIDIS WOMEN TEAM**  
FRA



CONTINENTALE UCI  
**CYNISCA CYCLING**  
USA



CONTINENTALE UCI  
**MAT ATOM  
DEWELOPER**  
POL



CONTINENTALE UCI  
**STADE ROCHELAIS  
CHARENTE MARITIME**  
FRA



CONTINENTALE UCI  
**TASHKENT CITY WOMEN  
PRO. CYCLING TEAM**  
UZB



CONTINENTALE UCI  
**TEAM BRIDGELANE**  
AUS



CONTINENTALE UCI  
**TEAM DUKLA  
PRAHA WOMEN**  
CZE



CONTINENTALE UCI  
**TEAM GRAND EST  
KOMUGI LA FABRIQUE**  
FRA



CONTINENTALE UCI  
**TEAM GROUPE ABADIE**  
FRA



CONTINENTALE UCI  
**TOP GIRLS FASSA  
BORTOLO**  
ITA



CONTINENTALE UCI  
**TORELLI**  
IRL



CONTINENTALE UCI  
**UAE DEVELOPMENT**  
ITA



CONTINENTALE UCI  
**WCC TEAM**  
SUI



NATIONALE 1  
**LANESTER WOMEN  
MORBIHAN**  
FRA



NATIONALE 1  
**TEAM CENTRE VAL  
DE LOIRE FEMININ**  
FRA



NATIONALE 1  
**TEAM ELLES GROUPAMA  
PAYS DE LOIRE**  
FRA



NATIONALE 1  
**VC MORTEAU  
MONTBENOIT**  
FRA



EQUIPE RÉGIONALE  
**BRETAGNE**  
FRA

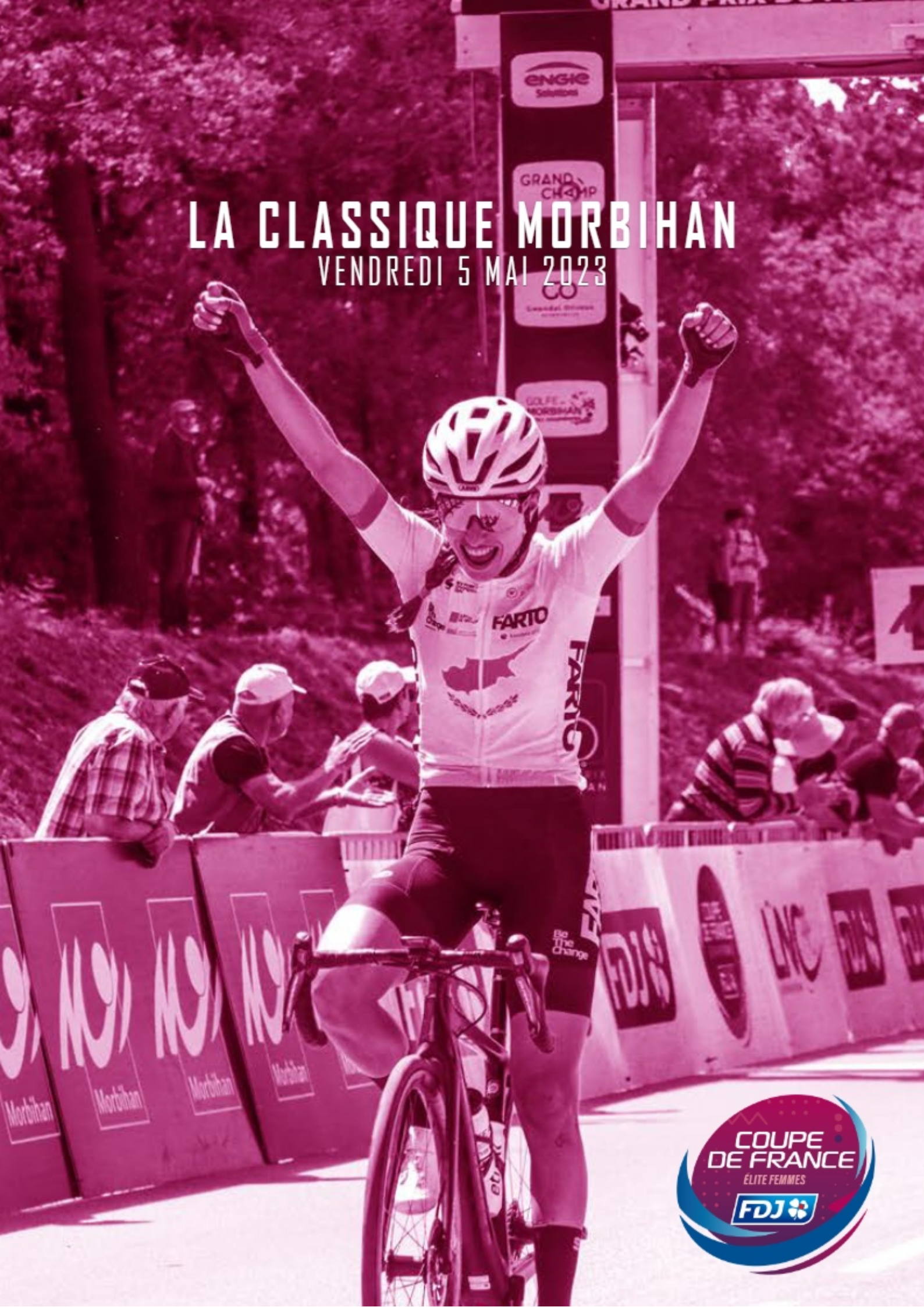


EQUIPE RÉGIONALE  
**SUD**  
FRA



# LA CLASSIQUE MORBIHAN

VENDREDI 5 MAI 2023





## LIEUX PRATIQUES

### PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H15 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### DISTRIBUTION DES PIÈCES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H30 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc 56120 Josselin

### REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	10H45	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	11H15	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	15H00 -19H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	15H00 -19H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### HOPITAUX

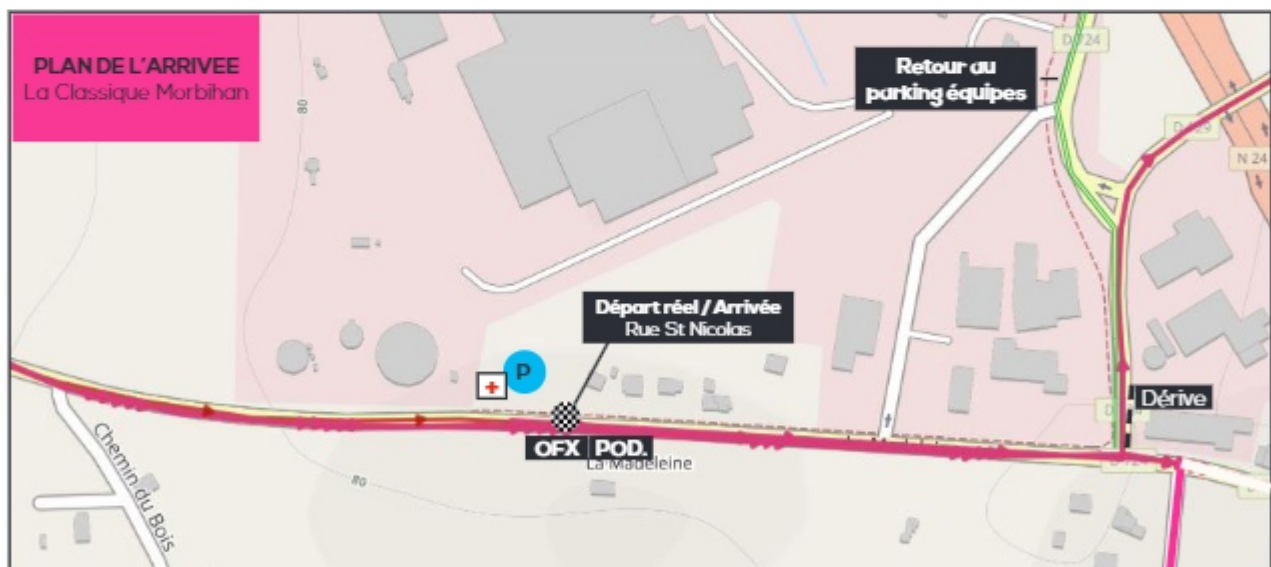
#### VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE  
Hôpital Chubert  
20, Boulevard Maurice Guillaudot  
(près de la gare SNCF)  
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX  
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)  
02.97.01.41.30 (urgences)

#### PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE  
Hôpital de Pontivy  
Site de Kerio  
B.P. 70023 56306 PONTIVY  
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

# PLAN DEPART / ARRIVEE

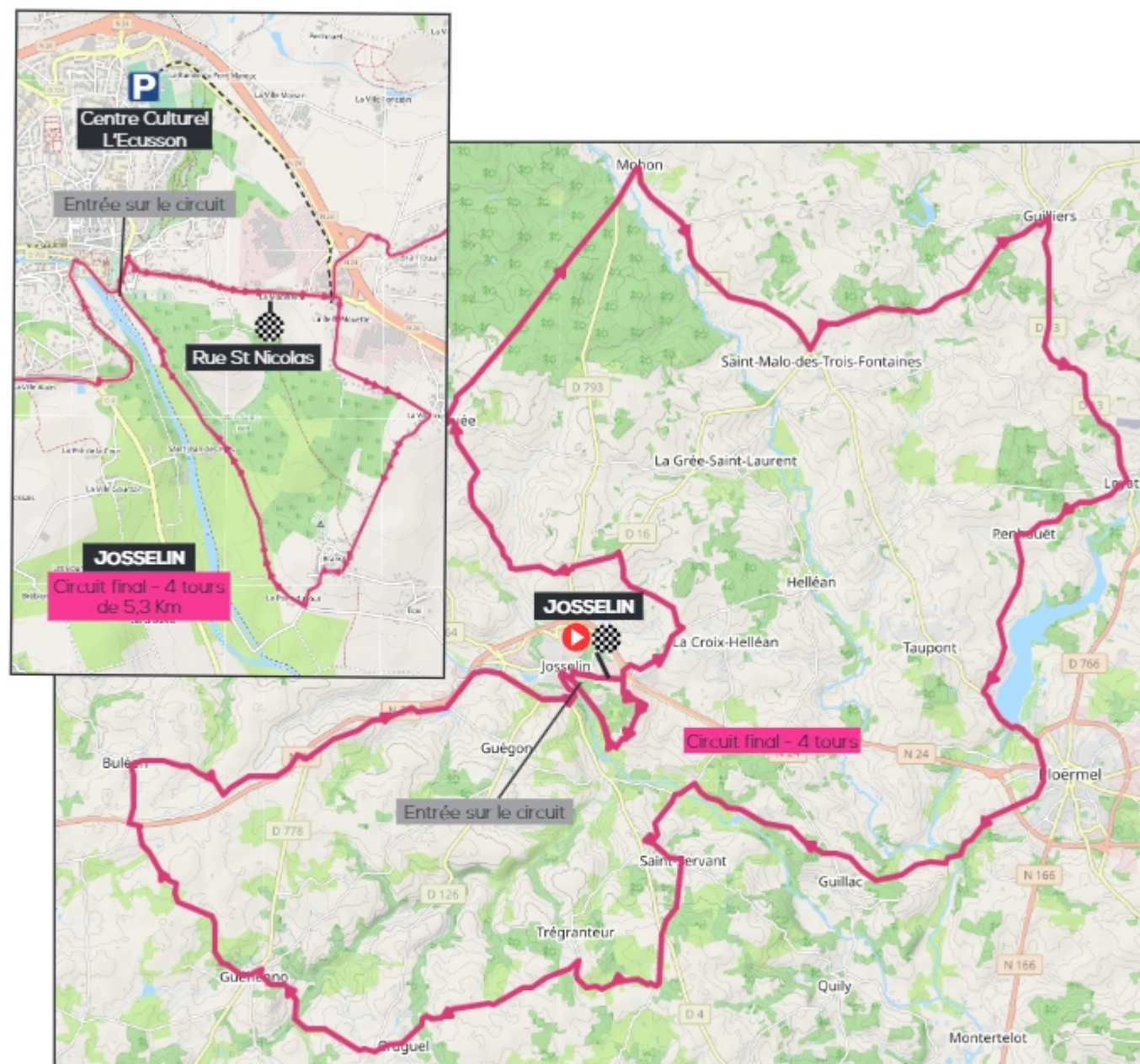


## Légende

- |                 |  |                     |         |
|-----------------|--|---------------------|---------|
| Parking presse  | Parking organisation, invités, officiels | Portique d'arrivée  | Secours |
| Parking équipes | Point de passage obligatoire             | Podium protocolaire |         |



## PARCOURS / CIRCUIT FINAL





# ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (1/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
		<b>JOSELIN - Centre culturel L'Écusson - DEPART FICTIF</b>	<b>12H20</b>	<b>12H20</b>	<b>12H20</b>
<b>114,7</b>	<b>0</b>	<b>3,6 km après DÉPART REEL, rue Saint-Nicolas</b>	<b>12H30</b>	<b>12H30</b>	<b>12H30</b>
114,3	0,4	Prendre Rue Saint-Nicolas et La Madeleine en direction de La Belle Alouette/D724	12H31	12H31	12H31
<b>113,2</b>	<b>1,5</b>	<b>LA CROIX HELLEAN</b> Suivre D129 en direction de La Croix-Helléan	<b>12H33</b>	<b>12H32</b>	<b>12H32</b>
112,4	2,3	Tourner à gauche puis à droite direction la ville Brien	12H34	12H34	12H34
111,7	3	Tourner à gauche direction la Ville Robert	12H35	12H35	12H35
110,5	4,2	À l'intersection, tout droit puis de suite à droite direction la Ville Robert	12H37	12H37	12H37
<b>109,9</b>	<b>4,8</b>	<b>FORGES DE LANOUEE</b> Prendre à gauche sur D16	<b>12H38</b>	<b>12H38</b>	<b>12H38</b>
108,7	6	Prendre à gauche sur D793	12H40	12H40	12H39
108,6	6,1	Prendre à droite sur la Regobe	12H40	12H40	12H40
107,3	7,4	Tourner à droite	12H42	12H42	12H42
103,6	11,1	Prendre à gauche sur Pl de l'Église/D157	12H49	12H48	12H48
103,3	11,4	Prendre à droite sur Pl de l'Église/D155	12H49	12H48	12H48
97,1	17,6	Prendre à gauche sur D793	12H59	12H59	12H58
<b>96,2</b>	<b>18,5</b>	<b>MOHON</b> Prendre à droite sur Rue de la Mairie/D8	<b>13H01</b>	<b>13H00</b>	<b>12H59</b>
<b>90,1</b>	<b>24,6</b>	<b>SAINT MALO DES TROIS FONTAINES</b> Carrefour, prendre à gauche	<b>13H11</b>	<b>13H10</b>	<b>13H09</b>
<b>83,6</b>	<b>31,1</b>	<b>GUILLIERS</b> D16 tourne légèrement à gauche et devient Rue du Calvaire	<b>13H22</b>	<b>13H20</b>	<b>13H19</b>
83,5	31,2	Prendre à droite sur Rue de la Mairie/D13	13H22	13H21	13H19
<b>76,9</b>	<b>37,8</b>	<b>LOYAT</b> Tourner à droite sur rue de Kernéant	<b>13H33</b>	<b>13H31</b>	<b>13H30</b>
76,7	38	Prendre à droite sur Pl de l'Église/D157 puis à gauche	13H33	13H32	13H30
74,1	40,6	Tourner à gauche pour rester sur Penhoët	13H38	13H36	13H34
70,2	44,5	Tourner à gauche pour rester sur La Croix Huguet	13H44	13H42	13H40
<b>68,5</b>	<b>46,2</b>	<b>PLOERMEL</b> Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rue du Pardon/D8E	<b>13H47</b>	<b>13H45</b>	<b>13H43</b>
67,8	46,9	Au rond-point, continuer tout droit sur D122	13H48	13H46	13H44
<b>58,4</b>	<b>50,2</b>	<b>GUILLAC</b> Prendre à droite sur Sabréhan	<b>13H54</b>	<b>13H51</b>	<b>13H49</b>
51,2	56,1	Tourner à gauche pour rester sur D122	14H04	14H01	13H59
<b>58,1</b>	<b>56,6</b>	<b>SAINT SERVANT SUR OUST</b> Prendre à gauche sur Saint-Gobrien/D122	<b>14H04</b>	<b>14H02</b>	<b>13H59</b>
57,5	57,2	Prendre à droite sur Rue du Champ Lambert/D122	14H05	14H03	14H00
56,3	58,4	Prendre à gauche sur D143	14H07	14H05	14H02



## ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (2/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
55,5	59,2	Prendre à droite sur Le Bourg/D151	14H09	14H06	14H03
53,7	61	Prendre en face sur D151	14H12	14H09	14H06
52,2	62,1	Prendre à droite sur Les Noës	14H14	14H11	14H08
<b>50,2</b>	<b>64,5</b>	<b>GUEGON</b> Prendre à gauche sur D122	<b>14H18</b>	<b>14H15</b>	<b>14H12</b>
<b>44,8</b>	<b>69,9</b>	<b>CRUGUEL</b> Continuer tout droit sur D160	<b>14H27</b>	<b>14H23</b>	<b>14H20</b>
<b>41,3</b>	<b>73,4</b>	<b>GUEHENNO</b> Prendre à droite sur Rue Abbé Jacquot	<b>14H32</b>	<b>14H29</b>	<b>14H26</b>
41,2	73,5	Prendre à gauche sur Rue du Château/D123	14H33	14H29	14H26
41,1	73,6	Prendre à gauche sur Rue nationale/D778	14H33	14H29	14H26
40,9	73,8	Prendre à gauche sur Pl du Marché/D160	14H33	14H30	14H27
<b>36,1</b>	<b>78,6</b>	<b>BULEON</b> Au rond-point, prendre la 3e sortie et continuer sur D165	<b>14H41</b>	<b>14H37</b>	<b>14H34</b>
35,9	78,8	Prendre à droite sur D155	14H41	14H38	14H34
34,7	80	Prendre la direction nord-ouest sur Rue de la Mairie/D155 vers Rue de la Forge	14H43	14H40	14H36
32,2	82,5	Prendre à gauche sur D724	14H48	14H44	14H40
<b>30,0</b>	<b>84,7</b>	<b>GUEGON</b> Au rond-point, prendre la 2e sortie sur La Pointe/ D724	<b>14H51</b>	<b>14H47</b>	<b>14H44</b>
26,2	88,5	Tourner légèrement à gauche pour rester sur D724	14H58	14H54	14H50
23,9	90,8	Au rond-point, prendre la 2e sortie sur La ville Allain/D4	15H01	14H57	14H53
<b>23,3</b>	<b>91,4</b>	<b>JOSELIN</b> Au rond-point, continuer tout droit sur Rue du Général de Gaulle	<b>15H02</b>	<b>14H58</b>	<b>14H54</b>
22,4	92,3	Rue du Général de Gaulle tourne à droite et devient Rue du Canal	15H04	15H00	14H56
22,2	92,5	Entrée sur le circuit	15H04	15H00	14H56
<b>21,2</b>	<b>93,5</b>	<b>JOSELIN - 1er passage sur la ligne</b>	<b>15H06</b>	<b>15H02</b>	<b>14H58</b>
<b>15,9</b>	<b>98,8</b>	<b>Début du 2ème TOUR</b>	<b>15H15</b>	<b>15H10</b>	<b>15H06</b>
<b>10,6</b>	<b>104,1</b>	<b>Début du 3ème TOUR</b>	<b>15H23</b>	<b>15H19</b>	<b>15H14</b>
<b>5,3</b>	<b>109,4</b>	<b>Début du 4ème TOUR</b>	<b>15H32</b>	<b>15H27</b>	<b>15H23</b>
<b>0</b>	<b>114,7</b>	<b>JOSELIN - ARRIVEE</b>	<b>15H41</b>	<b>15H36</b>	<b>15H31</b>

### DEPART DE JOSELIN

Rassemblement de départ : Centre culturel L'Écusson, 56120 Josselin, sur la ligne d'arrivée.

Signature : de 11H40' à 12H15'.

Appel des coureurs : 12H15'.

Départ fictif : 12H20'.

Départ réel lancé : 12H30', rue Saint-Nicolas

### ARRIVEE A JOSELIN

L'arrivée est jugée sur la rue St Nicolas à l'extrémité d'une légère montée de 900 m (Largeur 6m).



# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «La Classique Morbihan» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le vendredi 5 mai 2023.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 11. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6 compétitrices.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 5 mai 2023 de 9H15 à 10H30 au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve au centre culturel L'écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin, de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 9H15 à 10H30 le vendredi 5 mai 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 5 mai 2023 et aura lieu au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

## ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée au km 74, dans la municipalité de Guéhenno.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.



## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

### ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

### ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- › Les trois premières de l'épreuve
- › La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
- › La plus combative du jour

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

### ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Josselin.

### ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 <sup>er</sup>	560 €	11 <sup>ème</sup>	90 €
2 <sup>ème</sup>	485 €	12 <sup>ème</sup>	90 €
3 <sup>ème</sup>	400 €	13 <sup>ème</sup>	90 €
4 <sup>ème</sup>	250 €	14 <sup>ème</sup>	90 €
5 <sup>ème</sup>	220 €	15 <sup>ème</sup>	90 €
6 <sup>ème</sup>	205 €	16 <sup>ème</sup>	90 €
7 <sup>ème</sup>	195 €	17 <sup>ème</sup>	90 €
8 <sup>ème</sup>	175 €	18 <sup>ème</sup>	90 €
9 <sup>ème</sup>	160 €	19 <sup>ème</sup>	90 €
10 <sup>ème</sup>	90 €	20 <sup>ème</sup>	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

### ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.



# GRAND PRIX DU MORBIHAN FÉMININ

SAMEDI 6 MAI 2023





## LIEUX PRATIQUES

### PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H15 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### DISTRIBUTION DES PIÈCES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H30 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc 56120 Josselin

### REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	10H45	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	11H15	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

### PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 6 mai	16H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

### SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 6 mai	15H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

## HOPITAUX

### VANNES

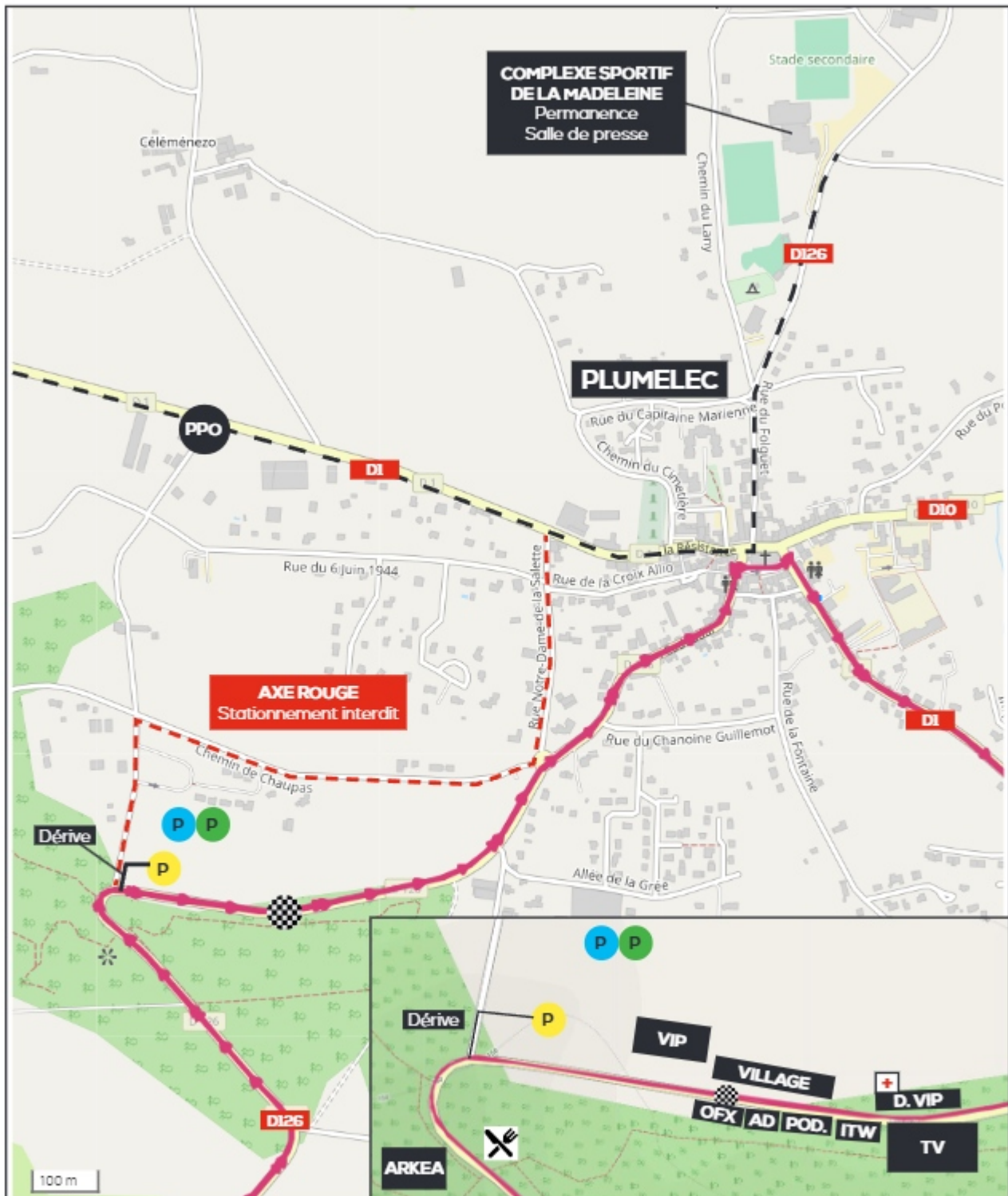
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE  
Hôpital Chubert  
20, Boulevard Maurice Guillaudot  
(près de la gare SNCF)  
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX  
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)  
02.97.01.41.30 (urgences)

### PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE  
Hôpital de Pontivy  
Site de Kerio  
B.P. 70023 56306 PONTIVY  
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)



# PLAN DEPART / ARRIVEE

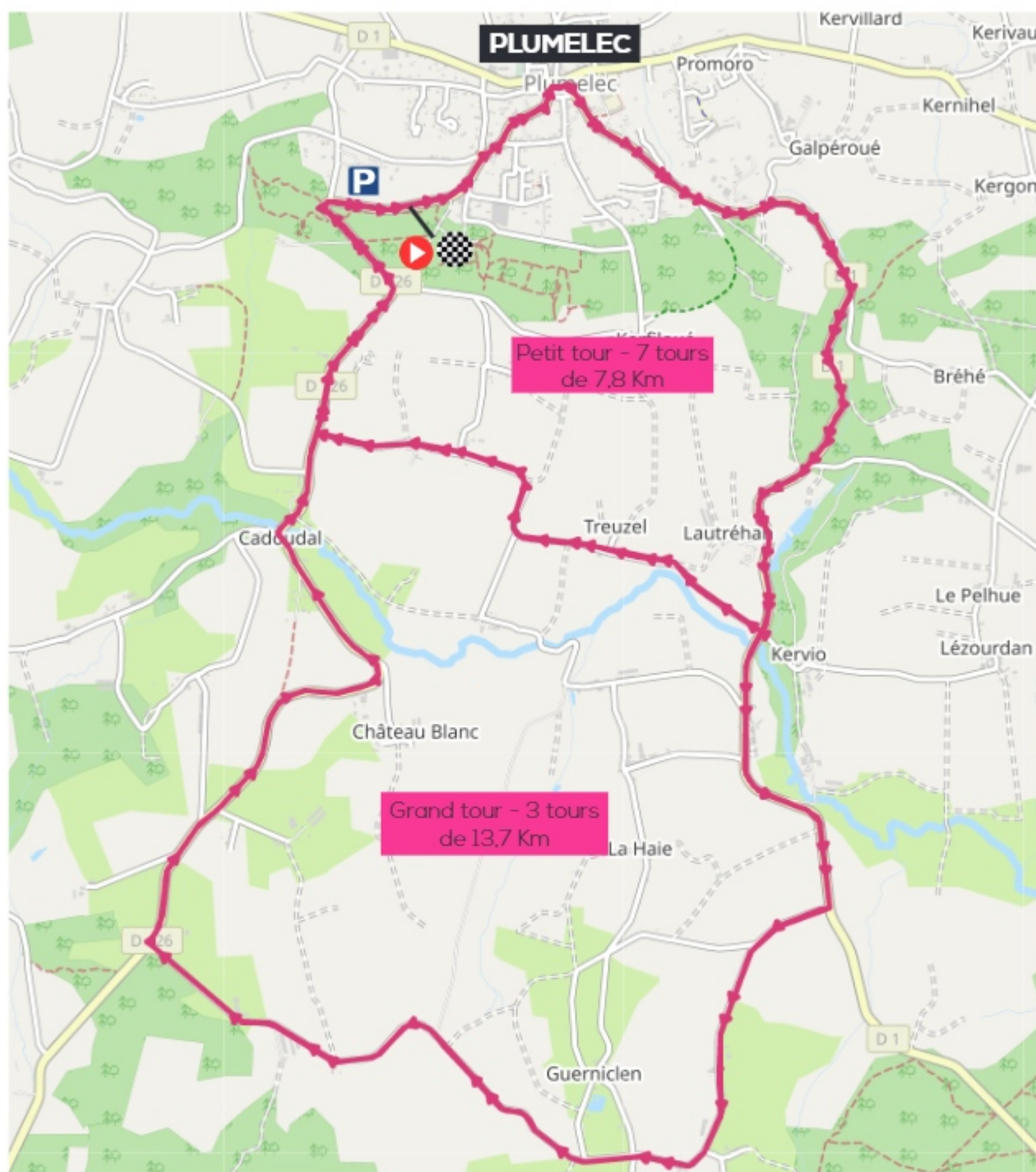


## Légende

- |  |                              |                                |                             |
|--|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| Parking organisation, invités, officiels | Secours                      | <b>VIP</b> Espace invités      | <b>ITW</b> Zone interview   |
| Parking presse                           | Restauration                 | <b>OFX</b> Portique d'arrivée  | <b>TV</b> Zone technique TV |
| Parking équipes                          | Point de passage obligatoire | <b>AD</b> Anti-dopage          | <b>D.VIP</b> Dérive invités |
|  |                              | <b>POD</b> Podium protocolaire |                             |



# PARCOURS



**Dénivelé final  
3 km**





## ITINERAIRE HORAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN FEMININ					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
<b>95,7</b>	<b>0</b>	<b>PLUMELEC - DEPART REEL</b> <b>Début 1<sup>er</sup> grand tour</b>	<b>8H50</b>	<b>8H50</b>	<b>8H50</b>
94,8	0,9	PLUMELEC - Centre bourg	8H51	8H51	8H51
90,3	5,4	Carrefour D.1 - C.3	8H59	8H59	8H59
89,2	6,5	Pendren	9H01	9H01	9H01
86,1	9,6	Carrefour C.R.3 - D.126	9H06	9H06	9H06
83,8	11,9	Cadoudal - D.126	9H10	9H10	9H09
82	13,7	PLUMELEC - début 2 <sup>ème</sup> grand tour	9H13	9H13	9H12
68,3	27,4	PLUMELEC - début 3 <sup>ème</sup> grand tour	9H36	9H35	9H34
54,6	41,1	PLUMELEC - début 1 <sup>er</sup> petit tour	9H59	9H58	9H56
53,7	42	Carrefour D.126 - D.1	10H01	9H59	9H57
50,3	45,4	Carrefour D.1 - C.8	10H06	10H04	10H02
48,1	47,6	Carrefour C.8 - D.126	10H10	10H08	10H06
46,8	48,9	PLUMELEC - début 2 <sup>ème</sup> petit tour	10H13	10H10	10H08
39	56,7	PLUMELEC - début 3 <sup>ème</sup> petit tour	10H25	10H22	10H22
31,2	64,5	PLUMELEC - début 4 <sup>ème</sup> petit tour	10H38	10H35	10H32
23,4	72,3	PLUMELEC - début 5 <sup>ème</sup> petit tour	10H51	10H47	10H45
15,6	80,1	PLUMELEC - début 6 <sup>ème</sup> petit tour	11H04	11H00	10H57
7,8	87,9	PLUMELEC - début 7 <sup>ème</sup> petit tour	11H17	11H12	11H09
<b>0</b>	<b>95,7</b>	<b>PLUMELEC - ARRIVEE</b>	<b>11H30</b>	<b>11H25</b>	<b>11H21</b>

### DEPART DE PLUMELEC

Rassemblement de départ : Au sommet de la Côte de Cadoudal, sur la ligne d'arrivée.

Signature : de 7H50' à 8H40'.

Appel des coureurs : 8H35'.

Départ réel lancé : 8H55', sur la ligne d'arrivée, au sommet de la côte de Cadoudal (D.126).

### ARRIVEE A PLUMELEC

Les arrivées sont jugées sur la D.126 à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en faux plat et au sommet de la côte de Cadoudal après une ascension de 1400m à 6,5% de moyenne (Largeur 7m).

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «Grand Prix du Morbihan Féminin» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.).

Elle se dispute le samedi 6 mai 2023.

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 11. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 5 mai 2023 de 9H30 à 10H45 au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve sur le site d'arrivée, le samedi 6 mai de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait

à la permanence de 9H30 à 10H30 le vendredi 5 mai 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 5 mai 2023 et aura lieu au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

## ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée 1500m avant la ligne d'arrivée.

## ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m



## REGLEMENT DE L'EPREUVE

avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

### ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

### ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 12.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- › Les trois premières de l'épreuve
- › La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
- › La plus combative du jour
- › La meilleure concurrente sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places la moins élevée. En cas d'égalité, les concurrentes seront départagées par la meilleure place sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.
- › La meilleure équipe sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places de la meilleure représentante de l'équipe dans chaque course. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la meilleure place de leur meilleure représentante sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

### ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Plumelec.

### ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 <sup>er</sup>	560 €	11 <sup>ème</sup>	90 €
2 <sup>ème</sup>	485 €	12 <sup>ème</sup>	90 €
3 <sup>ème</sup>	400 €	13 <sup>ème</sup>	90 €
4 <sup>ème</sup>	250 €	14 <sup>ème</sup>	90 €
5 <sup>ème</sup>	220 €	15 <sup>ème</sup>	90 €
6 <sup>ème</sup>	205 €	16 <sup>ème</sup>	90 €
7 <sup>ème</sup>	195 €	17 <sup>ème</sup>	90 €
8 <sup>ème</sup>	175 €	18 <sup>ème</sup>	90 €
9 <sup>ème</sup>	160 €	19 <sup>ème</sup>	90 €
10 <sup>ème</sup>	90 €	20 <sup>ème</sup>	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

### ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

GRAND PRIX DU MORBIHAN  
LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES MEDIAS

